



- Le Trait-d'Union -

Le bulletin d'information de votre Communauté de Communes

RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

- ⊖ d'investissements publics
(crèches, stations d'épuration, assainissement...)
- ⊖ de commandes pour les entreprises
- ⊕ d'impôts pour les ménages

Services intercommunaux

- ❖ Accueil emploi
05 61 50 99 00
service-emploi@wanadoo.fr
- ❖ Secrétariat du Président
05 61 50 99 01
- ❖ Crèche l'Oustalet
Tél. : 05 61 42 20 79

Mairies

- ❖ Mairie d'Auragne
05 61 50 72 30
- ❖ Mairie d'Auterive
05 61 50 96 70
- ❖ Services Techniques Auterive
05 34 28 19 30
- ❖ Déchetterie Auterive
05 61 50 07 13
- ❖ Mairie de Caujac
05 61 08 90 68
- ❖ Mairie de Cintegabelle
05 61 08 90 97
- ❖ Mairie d'Esperce
05 61 08 91 54
- ❖ Mairie de Grazac
05 61 08 42 39
- ❖ Mairie de Grépiac
05 61 08 54 60
- ❖ Mairie de Labruyère-Dorsa
05 61 08 35 24
- ❖ Mairie de Lagrâce-Dieu
05 61 50 72 46
- ❖ Mairie de Mauressac
05 61 50 62 00
- ❖ Mairie de Miremont
05 61 50 67 05
- ❖ Mairie de Puydaniel
05 61 50 72 44

Services extérieurs

- ❖ Centre de Loisirs
05 61 50 81 58
- ❖ SMIVOM de la Moullonne
05 61 50 68 17
- ❖ Déchetteries Cintegabelle,
Grépiac, Miremont
05 61 50 68 17
- ❖ Veolia Eau
08 11 902 903
- ❖ SIERGA – Syndicat des eaux
05 61 50 62 00
- ❖ SIECHA – Syndicat des eaux
05 62 71 96 90



3	L'édito du Président
4	Finances : la Taxe Professionnelle
5	Le développement économique
6 > 7	Travaux d'assainissement
8 > 9	Le chantier d'insertion
10 > 12	Enfance et Petite Enfance <ul style="list-style-type: none">- La crèche « L'Oustalet »- La micro-crèche de Cintegabelle « le Cantounet »- Le Centre de Loisirs Intercommunal
13	Le service emploi
14	Infos générales
15	OPAH RR
16	Les vœux du Président

Communauté de Communes du District de la Vallée de l'Ariège
RD 820 - Zone Industrielle Robert-Lavigne - 31190 AUTERIVE

Tél. : 05 61 50 99 00 - Fax : 05 61 50 99 02
district-vallee-ariège@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h



Directeur de publication : Christophe Lefèvre
Rédaction : équipe du GCDVA
Crédit photos : équipe du GCDVA
Conception, réalisation : Fuz2 communication - Intégration : Fuz2 communication
Tirage : 8 000 exemplaires

C'est une tradition en ce début d'année de retracer l'activité des douze derniers mois.

2009 a été marquée, pour la Communauté de Communes, par le développement de la compétence petite enfance, enfance et jeunesse : ouverture du multi-accueil à Miremont et première année pleine pour le Centre de Loisirs Louis-Souillès.

Ces équipements, très attendus, et qui donnent entière satisfaction, ne doivent pas nous faire oublier les autres compétences et réalisations : tranche d'assainissement à Grazac, station d'épuration et assainissement à Auragne...

Côté développement économique, **les entreprises Noval et Négofix ont rejoint notre territoire.** Beaucoup de terrains ont été attribués. Malheureusement, la crise économique a fait retarder l'implantation des entreprises alors que d'autres ont retiré leur candidature. Je ne doute pas que le remplissage de la zone soit proche car les demandes affluent à nouveau.

Il faut aussi saluer le travail du chantier d'insertion qui entretient les berges des cours d'eau. Afin de régulariser son intervention, et en concertation avec le SMIVOM qui a la compétence de l'hydraulique agricole, une Déclaration d'Intérêt Général est en cours d'élaboration. Elle permettra aux agents d'intervenir légalement sur des parcelles privées.

2010 va être une année particulière. La suppression de la taxe professionnelle au 1^{er} janvier, les conditions de son remplacement, le projet de réforme des collectivités territoriales, inquiètent les élus communautaires. Dans ce contexte difficile il est délicat de préparer sereinement l'avenir.

Pourtant, nous devons continuer à agir pour le développement du territoire et le bien être de tous. C'est le choix qu'ont fait les élus communautaires.

De nouveaux projets vont voir le jour en 2010 :

- Agrandissement du siège de la communauté ;
- Mise aux normes et agrandissement de la cuisine centrale ;
- Mise en place d'une signalétique dans les zones d'activités, création d'un nouveau giratoire et reprise de la voirie du Trait d'Union ;
- Organisation d'un forum de l'emploi en septembre ;
- Création du site internet ;
- De nouvelles extensions de réseaux d'assainissement.

Des réflexions vont se poursuivre comme la création d'un conservatoire à vocation intercommunale, la création d'un club d'entreprises ou encore l'implantation de nouvelles structures pour la petite enfance.

Par ailleurs, j'ai impulsé un débat et une réflexion commune sur l'élargissement de la Communauté. La future loi va nous y contraindre. Je crois qu'il est de notre devoir de pouvoir l'anticiper et le préparer dans les meilleures conditions possibles en prenant le temps de la concertation.

« Regarder loin, c'est regarder tôt » disait Hubert Reeves. C'est précisément la motivation qui anime les élus communautaires.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau magazine et vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année.

*Christophe Lefèvre
Président de la Communauté de Communes
du District de la Vallée de l'Ariège*



Réforme de la taxe professionnelle

Quel dynamisme dans les années à venir ?

La réforme de la taxe professionnelle va bouleverser les ressources fiscales de la Communauté de Communes. Jusqu'à alors elle ne percevait que la taxe professionnelle unique.

Demain les recettes fiscales seront composées pour moitié d'impôts ménages : taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation.

L'impôt des entreprises sera constitué pour sa part de la contribution foncière des entreprises et de la contribution complémentaire dont le taux, l'assiette, les plafonnements et exonérations seront décidés par l'Etat.

La Communauté de Communes perd donc une autonomie fiscale importante qui lui garantissait dans le passé des recettes dynamiques. Comment entrevoir un réel développement alors que la Communauté de Communes n'est plus maître d'une part importante de ses ressources ?

Ce phénomène est amplifié par la liaison des taux entre le foncier des entreprises et celui des ménages. Cela conduira les foyers à contribuer de manière forte aux augmentations éventuelles de taux nécessaires au fonctionnement communautaire.

2010 : année charnière

Si la réforme s'applique immédiatement aux entreprises, les collectivités territoriales n'en percevront les effets réels qu'en 2011. En 2010 un mécanisme de compensation à l'euro-l'euro a été instauré. Deux scénarios sont envisagés :

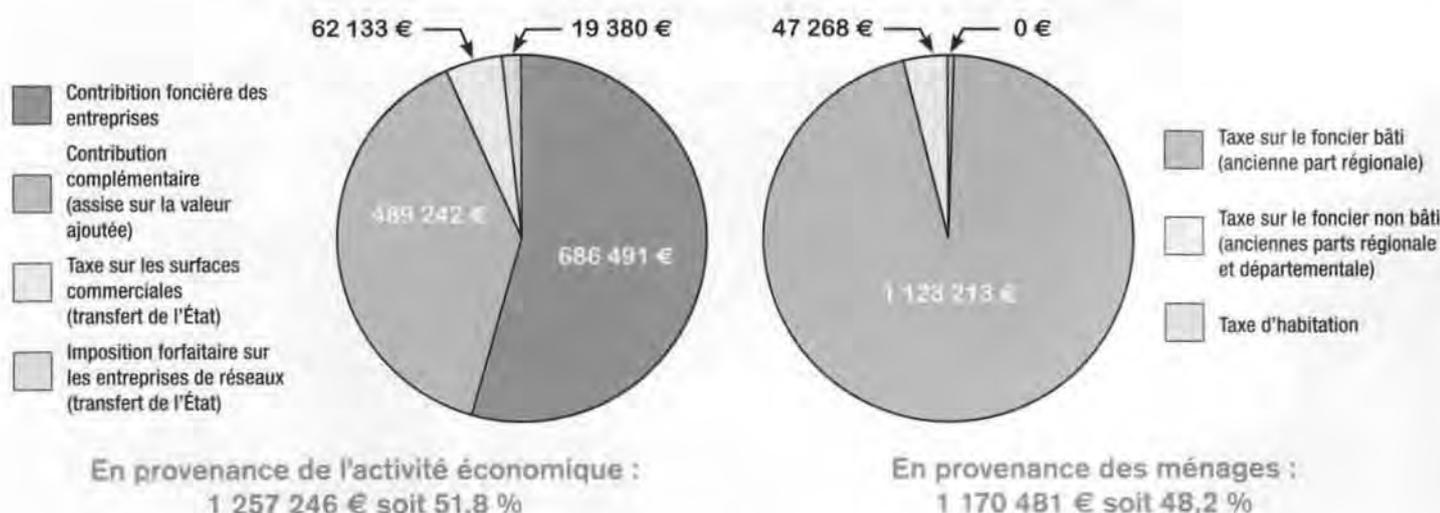
- Bases 2010 multipliées par le taux 2009 ;
- Produit des recettes 2009.

Le scénario le plus intéressant financièrement sera retenu, sachant que les bases 2010 ne seront communiquées que fin février ou en mars... Cette année, la compensation devrait donc permettre de rester serein. Mais dans l'avenir ?

La Communauté de Communes a sollicité auprès du Ministère des Finances la simulation théorique de ses ressources fiscales 2010 suite au projet de réforme de la taxe professionnelle. Cette simulation repose sur des bases 2008. Elle ne reflète donc pas la réalité de nos recettes 2010 mais elle met en évidence la part importante des impôts des ménages dans le financement communautaire.

- Taxe professionnelle 2008 : 2 190 261 €
- Ressources théoriques 2010 sur les bases 2008 en appliquant la réforme : 2 427 727 €
- Ecrêtement permettant d'alimenter le fond national de garantie des ressources : - 237 466 €
- Ressources fiscales théoriques 2010 après écrêtement : 2 190 261 €

Composition des nouvelles ressources théoriques de la Communauté de Communes avant écrêtement



Zones industrielles communautaires



Quiconque a traversé la zone industrielle aura sans doute été mécontent de rouler sur une chaussée cabossée, des accotements qui s'affaissent et un manque de signalétique. Une zone victime de son succès qui attire de plus en plus d'entreprises et par conséquent des allées et venues de véhicules de chantier pour la réalisation des travaux de construction.

Que chacun se rassure, les choses vont changer !

L'axe principal reliant la zone artisanale Pompignal à la zone industrielle Lavigne va connaître quelques perturbations dès le mois de février et pendant quelques semaines avec la création d'un giratoire devant la scierie Minatel, la réfection des voies et la sécurisation des accotements. Une signalétique sera également mise en place.

Signalétique

Une nouvelle année débute... le moment est donc particulièrement bien choisi pour vous faire découvrir, en exclusivité, la toute nouvelle signalétique des zones industrielles Lavigne et Pompignal. Fusion des atouts d'un mobilier urbain high-tech et d'un graphisme innovant, ce complexe informatif vous permettra de découvrir l'ensemble des sociétés implantées sur votre bassin d'économie et de vous y rendre le plus simplement du monde.

Un pour tous, tous pour un !

Un objectif très clair : permettre aux petites communes de notre intercommunalité de bénéficier d'infrastructures d'assainissement collectif selon des programmes de travaux réfléchis.



ESPERCE, 400 mètres linéaires

Les travaux devant être entrepris rue des Écoles et place du Pont, permettront l'extension du réseau des eaux usées.



CAUJAC, 300 mètres linéaires

Projet d'extension du collecteur d'eaux usées, route d'Esperce et rue du Boulanger.



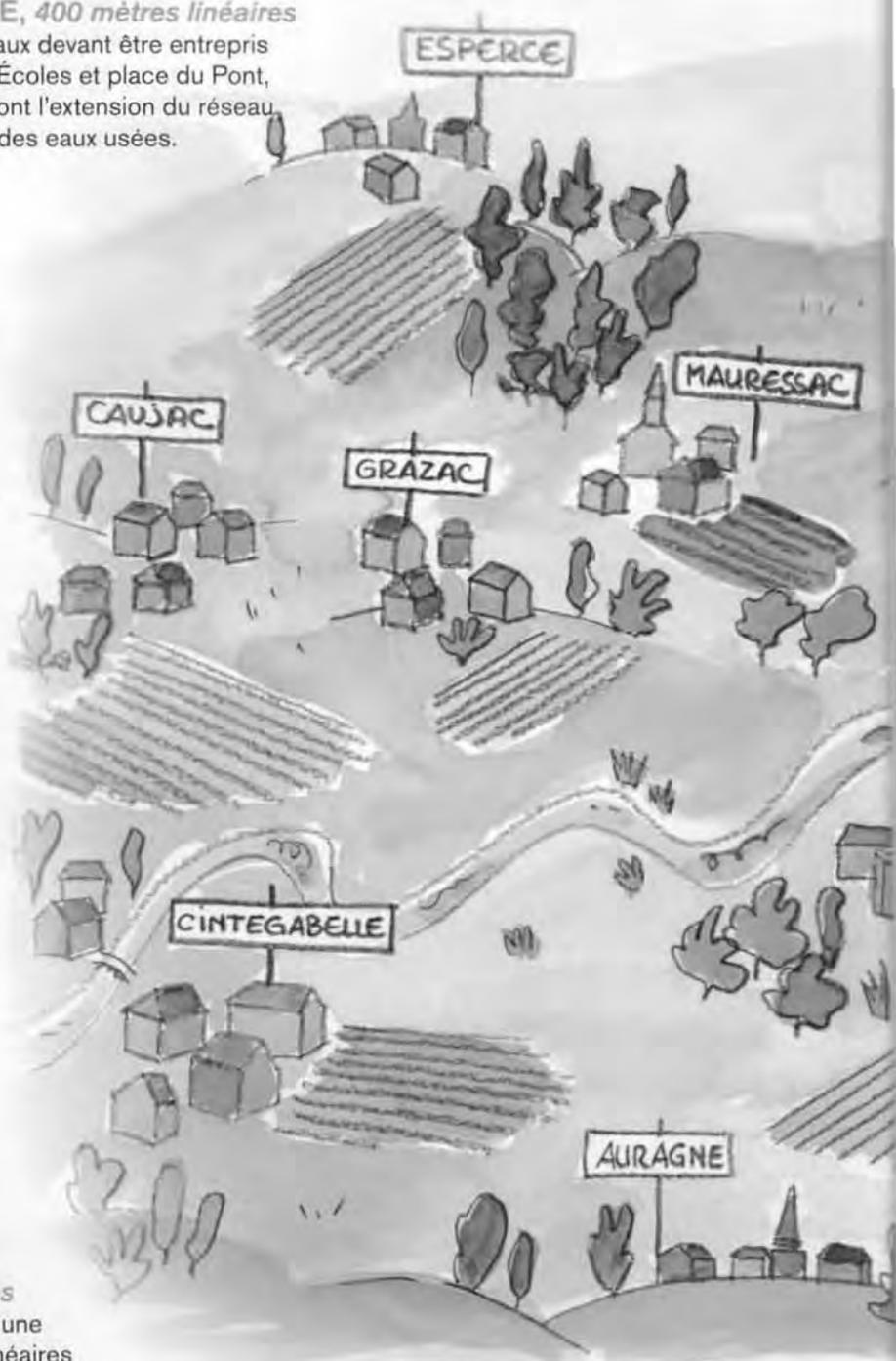
GRAZAC, 200 mètres linéaires

La part de population raccordée va augmenter. En effet, l'année 2010 sera l'année de la 3^e tranche sur le quartier de Bernadou.



CINTEGABELLE, 1 270 mètres linéaires

Notre collectivité réalisera une extension de 1 270 mètres linéaires de canalisations d'eaux usées pour permettre le raccordement des riverains, chemin d'Ampouilhac et d'Espalmade.



MAURESSAC, 1 260m³

De boues revalorisées en agriculture suite à une opération de curage initiée par la bathymétrie. Ce procédé consiste à mesurer la hauteur des boues dans les bassins.



LAGRÂCE-DIEU, 65 mètres linéaires

Le maillon manquant du collecteur des eaux usées de la commune sera prochainement mis en place, RD 622 à la sortie du village, direction Saint-Suplice.

MIREMONT, STEP

Engagement de notre collectivité pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration destinée à répondre aux perspectives d'urbanisation de la commune.



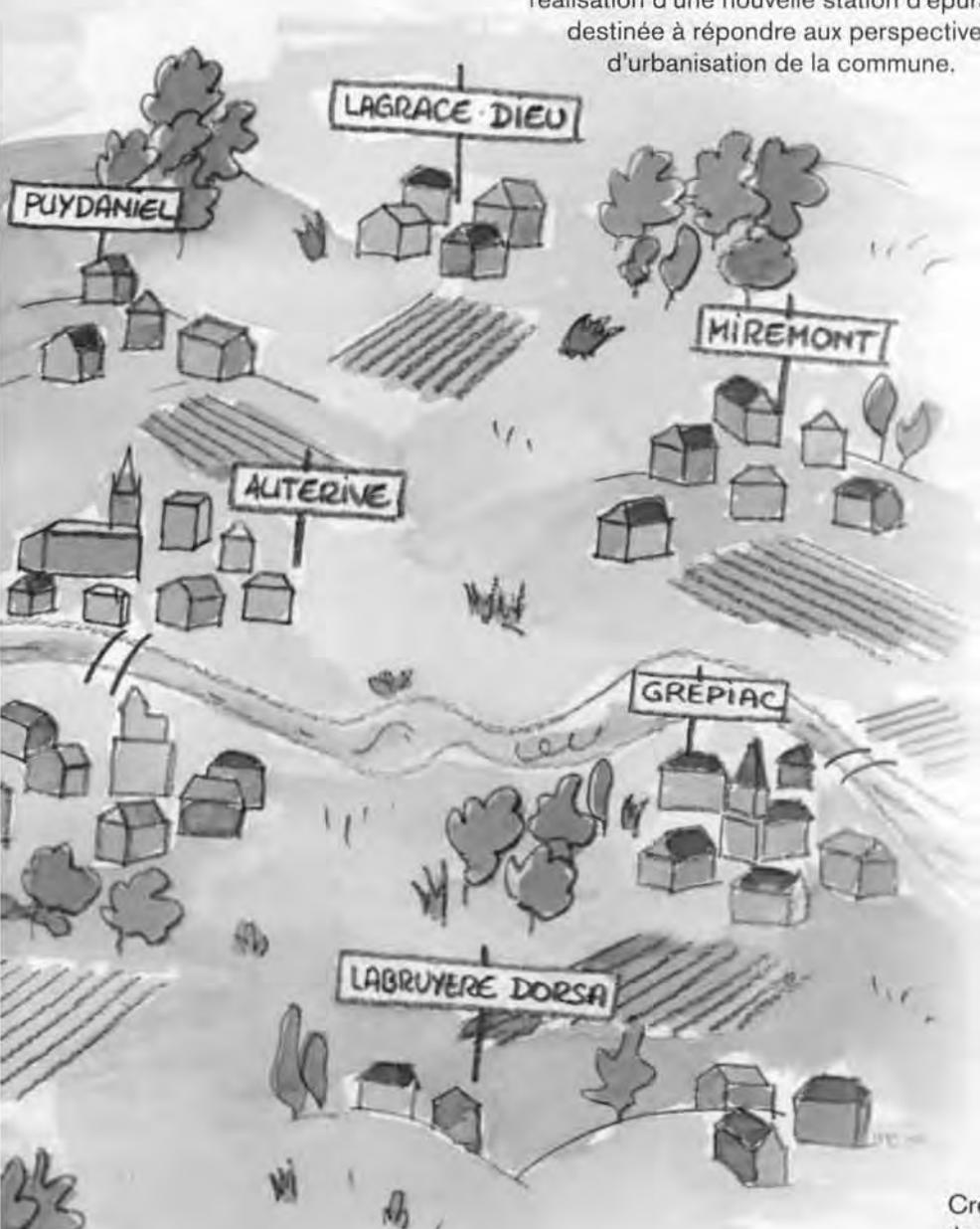
URGENCES ASSAINISSEMENT

Votre interlocuteur pour les urgences assainissement constatées sur le domaine public (canalisation bouchée, débordement...), accessible pendant les heures ouvrables (de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h) sauf le week-end.

05 61 50 99 00

En dehors des heures ouvrables en semaine et 24 h sur 24 h les week-ends et jours fériés.

0811 902 903



AUTERIVE, études

Études pour la mise en place de l'assainissement collectif impasse de la Lichonne et grande allée du Ramier.

GRÉPIAC, nouvelle unité

Création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées des communes de Grépiac et Labruyère-Dorsa. Celle actuellement implantée à Grépiac étant sous-dimensionnée.

La gestion différenciée Une action écologique

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Communauté de Communes du District de la Vallée de l'Ariège expérimente depuis plus d'un an une gestion alternative de ses espaces verts. Comme d'autres collectivités (mairie de Toulouse, mairie de Pamiers, Sicoval...), nous mettons en place une gestion dite différenciée sur les diverses zones industrielles et artisanales intercommunales.

Les objectifs de cette gestion sont multiples mais visent surtout à favoriser un maximum de biodiversité tout en réduisant les coûts d'entretien. La mise en place de ce type de gestion passe par l'étude d'un entretien adapté à la vocation des différents milieux.

Par exemple, les bas-côtés de routes seront systématiquement broyés alors que les fossés, les talus et les grandes prairies seront fauchés au cas par cas tardivement (fin juillet). Ces méthodes permettront de redécouvrir la beauté de prairies naturelles fleuries, et favoriseront la reproduction et la circulation de la faune.

Durant le printemps 2010, dans un souci de sensibilisation, nous mettrons en place sur les différents sites des panneaux d'information sur l'utilité des prairies sauvages.

Nous étudions, en outre, la possibilité de créer un potager social intégré aux zones naturelles communautaires.

La commune d'Auragne, une pratique déjà en place (un exemple à suivre)

Aujourd'hui, la commune d'Auragne pratique une gestion différenciée des bords des routes communales.

En effet, Monsieur le Maire, René Pacher, autorise le passage de l'épareuse uniquement sur les bas-côtés de la voirie alors que les fossés et les talus sont laissés en végétation spontanée. Les intérêts de cette pratique sont multiples :

- Une végétation spontanée évoluant vers la haie sauvage recolonise les talus communaux ;
- La pousse de l'herbe au fond des fossés ralentit les écoulements et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol ;
- L'effondrement des talus est stoppé par l'enracinement de la végétation ;
- Le gain de biodiversité est réel car ces « dépendances routières » sont de véritables corridors écologiques reliant entre eux différents milieux (mares, bosquets, prairies...) et permettent ainsi la circulation et la propagation de la flore et de la faune sauvage. Certaines espèces, comme les grives, crapauds, orchidées... ont besoin de corridors continus.

La gestion différenciée, une action écologique, économique qui pourrait être étendue sur le territoire.



Végétation spontanée

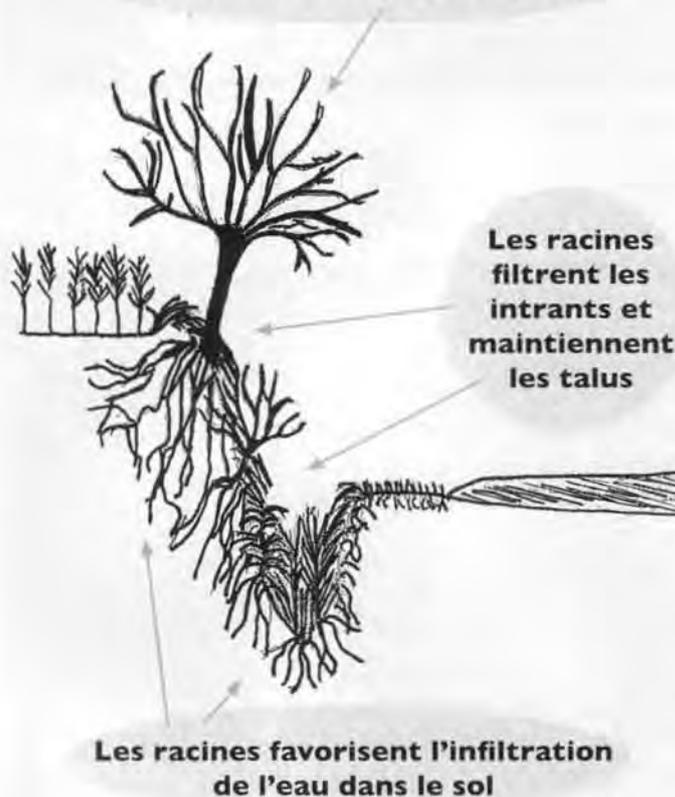


Plantation en gestion différenciée

Coupe en travers d'une voie communale

Gestion différenciée

Les haies ont un effet brise-vent



Entretien classique

Érosion des talus

Colmatage des fossés

Biodiversité faible
Ruisselements importants

Le chantier d'insertion : un geste pour l'environnement

Les agents du chantier d'insertion poursuivent leur action de mise en valeur du milieu naturel et d'entretien des berges de rivières sur l'ensemble du territoire : 5 000 ml* sur la commune de Maressac (ruisseau le Dorus, ruisseau la Rigounelle), 6 750 ml sur le chemin de halage reliant Grépiac à Auterive, 2 500 ml sur la commune de Puydaniel (ruisseaux le Merlan et le Rauzé), 2 400 ml sur la commune d'Auterive (entretien du bois du Moulin), 3 000 ml à Cintegabelle (ruisseau le Calers), etc.

Ces travaux d'environnement consistent notamment en la restauration des berges, le débroussaillage des chemins, la préservation des jeunes arbres, la mise en sécurité des rives aux abords des ponts en particulier sur le Tédélou à Auragne, la destruction d'espèces invasives en bordure de ruisseaux, valorisation du bois, le broyage des branches en BRF (bois raméal fragmenté).

* ml = mètre linéaire



Micro-crèche de Cintegabelle le Cantounet

Une idée qui fera des petits !



Mûri depuis plusieurs années par les élus de la commune de Cintegabelle qui cherchaient à réhabiliter les locaux vides de la Trésorerie, une équipe d'assistantes maternelles et les services de la MSA, le projet de la microcrèche « le Cantounet » s'est matérialisé le samedi 28 novembre dernier par la signature d'une convention tripartite entre la MSA, la commune de Cintegabelle et la Communauté de Communes.

A l'issue, les signataires accompagnés du représentant de l'Etat et du maître d'œuvre ont symboliquement procédé à la pose de la première pierre de la structure.

Cette manifestation a ainsi donné le départ officiel du projet de la micro-crèche qui bénéficiera du soutien de la CAF.

Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'ancienne trésorerie. Après quelques réaménagements intérieurs, la construction de l'extension et la mise en place des équipements, le Cantounet sera fin prêt pour recevoir les 9 jeunes enfants et leurs encadrants.

Cette opération caractérise parfaitement l'idée de l'intercommunalité :

- Mutualiser les moyens afin qu'un projet puisse voir le jour.
- S'unir pour réussir.



Crèche l'Oustalet

Inauguration de la *Petite Maison*

Christophe Lefèvre, Président de l'intercommunalité, a inauguré la structure multiaccueil « l'Oustalet », le 9 juillet dernier, en présence de nombreuses personnalités dont le Président du Conseil d'Administration de la CAF, le Directeur de la CAF, Madame Cécile Ha Minh Tu, Conseillère Générale, Monsieur Patrick Lemasle, Député, des Maires des communes membres de l'intercommunalité.

Pour cette occasion ont été réunis les entreprises ayant participé à la construction de la crèche, le cabinet d'architectes Archéa et Beterem Ingénierie, les maîtres d'œuvre de

l'opération. Enfin, les familles et le personnel intercommunal sont venus compléter la liste des invités.

A l'issue, un verre de l'amitié a été servi à l'ensemble des participants dans une ambiance festive.

Pour tout renseignement ou toute demande d'inscription, s'adresser à Marie-Hélène Clémenté, directrice, au numéro suivant : 05 61 42 20 79.

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.



Les actualités de la crèche l'Oustalet

“L'année scolaire s'est clôturée avec une semaine découverte sur la vie des animaux qui nous entourent.

Ainsi nous avons accueilli de curieux pensionnaires à la crèche : grenouilles, poissons, crickets, colombes, lapin et même un chevreau a fait une courte présentation.

Une sortie au parc animalier de Saint-Michel (en Ariège) a mis le point final à cette thématique plus qu'appréciée par les petits et les grands.

Quelques jours de vacances et c'est déjà l'heure d'accueillir de nouveaux enfants et de nouveaux parents.

Pour ce dernier trimestre, nous avons mis en place deux semaines d'activité sur le goût et toutes ces déclinaisons. Les enfants ont eu ainsi l'occasion de préparer des pâtisseries (roses des sables, des cookies, des sablés, un crumble aux pommes). Mais également goûter de nouvelles saveurs comme des épices, de la tapenade, des toasts salés.

Ce sera ensuite le moment de parler de l'automne et de l'ambiance particulière qu'amène cette saison avec le ramassage des feuilles, glands, marrons... Des décorations pourront voir le jour grâce aux petites mains agiles de tous les bambins.

Enfin viendra le moment féérique de Noël où toute l'équipe de l'Oustalet prépare un spectacle sur le thème d'une forêt enchantée où la lune a disparu...”

Votre équipe de l'Oustalet



Centre de Loisirs Intercommunal Un première année bien remplie !



Voilà plus d'un an que nous sommes installés dans nos nouveaux locaux. L'équipe toute entière fait vivre cette structure et déborde d'imagination afin que nos jeunes têtes blondes s'épanouissent entre nos murs. Souhaitons la bienvenue à Emmanuelle Goux, nouvelle directrice adjointe, en remplacement d'Emmanuelle Vassort, qui a répondu à l'appel du cœur (Manu remplace Manu).

Une fois de plus, je profite de tenir la plume pour remercier tout le personnel du centre pour leur professionnalisme et leur enthousiasme. Je remercie aussi la Communauté de Communes, élus et salariés, pour le soutien permanent dont ils font preuve à l'égard de notre association.

Le centre de loisirs a terminé l'année scolaire 2008-2009 avec la manifestation des « Mômes en Folie ». Pour la première fois, les festivités se sont déroulées sur deux jours, vendredi 12 et samedi 13 juin 2009. C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu pour cette troisième édition les artistes de la « Compagnie Contrepoint » et « Compagnie Rends toi Conte ».

Nous avons débuté la manifestation, le vendredi soir, avec une exposition de peintures et de photographies réalisées par les enfants du centre. Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'une paëlla pour finir cette soirée devant un fabuleux spectacle (merci à tous ceux qui ont donné la main pour servir tous nos convives).

Une centaine de personnes étaient présentes et nous les en remercions. Devant la réussite de cette soirée, nous souhaitons réitérer cette action en 2010, tout en continuant à offrir de nouveaux ateliers et spectacles aux familles qui auront envie de partager un moment de convivialité avec nous.

Comme chaque année, le moment fort de notre structure s'est déroulé l'été ! Nous avons accueilli un très grand nombre

d'enfants avoisinant les quatre milles présences sur les deux mois. Nous avons pleinement profité de notre emplacement à proximité du bois de Notre-Dame et de la piscine municipale.

Plusieurs thèmes étaient proposés aux enfants : Les héros de Walt Disney, la musique, l'Australie, le petit prince, etc., pour les petits 3-5 ans. Le nouvel art, les quatre éléments, le tour du monde en dix jours, et bien d'autres pour les 6-8 ans. Et enfin l'expression, le sport, l'an vert du centre... pour les plus grands !

De nombreuses sorties étaient aussi au programme : Labyrinthe de Merville, Muséum de Toulouse, randonnées pédestre, Walibi, sortie à la mer...

Un séjour a été organisé par le biais de « Dynamic Sports Découvertes » au lac du Salagou (34) en camping au mois de juillet. Les enfants âgés de 8 à 14 ans ont pu découvrir des activités nautiques, de l'escalade, de la spéléologie ainsi que la joie de la vie collective. Les enfants sont revenus enchantés et espèrent repartir l'été prochain.

Olivier Vallée

Président de l'Accueil de Loisirs Louis Souilles.

Informations

Nous vous rappelons que la structure est ouverte tous les mercredis en période scolaire et l'intégralité des vacances. Les inscriptions se font à l'accueil les lundis, mardis, jeudis de 14 h à 17 h et le mercredi toute la journée.

Vacances de février

N'oubliez pas de vous renseigner à l'accueil pour le séjour ski, les inscriptions seront ouvertes très prochainement !





L'accès à l'emploi, notre priorité

Demandeurs d'emploi, employeurs,
Stéphanie Fragonas et Isabelle Gimbrède vous accueillent et vous guident.
Horaires d'accueil des demandeurs d'emploi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.
Consultation des offres d'emploi tous les matins sauf le mercredi.
Accueil des employeurs sur rendez-vous.



Vous recherchez un emploi ?

- Accueil personnalisé lors de l'inscription au service emploi et analyse de votre situation professionnelle
- Orientation suivant votre situation vers nos différents partenaires (mission locale, Pôle Emploi, PIJ, etc.)
- Edition quotidienne des offres Pôle Emploi et aide à candidature (télécandidature et mail)
- Mise en relation avec les entreprises locales lors de recrutements
- Conseils à la rédaction de CV et lettre de motivation
- Aide à l'inscription Pôle Emploi et au « pointage » mensuel
- Demande de gratuité des transports
- Informations diverses sur l'emploi, les formations...

- Définition du poste de travail
- Proposition de candidats en fonction du profil recherché
- Rédaction et diffusion des offres d'emploi
- Mise en relation avec notre réseau de partenaire
- Engagement de réponse sous 36 h

Vous souhaitez recruter ?

Actualités

Foire Expo

En septembre dernier, la Communauté de Communes a participé à la foire des artisans qui avait pour thème le « développement durable ».

La Communauté de Communes, pour la première fois, a apporté un soutien financier à hauteur de 2 500 € à cette manifestation portée principalement par les acteurs directs du développement économique de notre secteur géographique.

Cette manifestation biennale est l'occasion pour les agents de l'intercommunalité de rencontrer les citoyens, d'être en contact direct avec les entreprises et les artisans de son territoire, de nouer des liens avec d'éventuels futurs partenaires professionnels, de présenter l'ensemble de ses services.



La Communauté de Communes a axé l'élaboration de son stand en déclinant chacune de ses compétences sur le thème de la foire : la place accordée au développement durable par notre intercommunalité. Ainsi, chacun des agents, du service technique au chantier d'insertion en passant par le service administratif, a amené sa touche qui a suscité tant d'éloges de la part des visiteurs.

De l'ambiance chaleureuse aux contacts humains, il ressort, de cette édition, un bilan très positif de notre participation à la « foire des éco ».



Cuisine Centrale : travaux de réaménagement et de mise aux normes

La Communauté de Communes a engagé un programme de réhabilitation de son bâtiment abritant la cuisine centrale, destiné à la production des repas scolaires de son territoire.

Cette opération mettra en conformité les locaux avec les exigences des services vétérinaires dans le cadre d'une demande de délivrance d'un agrément européen et accroîtra la fonctionnalité du bâtiment.

Ces travaux de réaménagement devraient commencer au cours du premier semestre 2010, sous le contrôle de notre maître d'œuvre, le cabinet d'architectes de Marie-Christine Fauré.



Extension des locaux de la CCDVA

Sans chercher à dévoiler la totalité du projet d'extension du siège de la Communauté de Communes, il peut tout de même être annoncé le désir de construire une salle du conseil qui permettra d'accueillir l'ensemble des conseillers communautaires, la volonté de réaménager l'espace dédié aux demandeurs d'emploi, la nécessité de créer un espace administratif repensé autour des besoins des services.

Le maître d'œuvre qui sera en charge de la conception et du suivi des travaux a été désigné par les membres du conseil communautaire dans sa séance du 16 décembre 2009.

Les travaux devraient pouvoir commencer à la fin du premier semestre.

A suivre.

OPAH-RR



Un outil au service du développement économique et du renforcement de l'attractivité de la Vallée de l'Ariège

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale vient d'être lancée sur tout le territoire du District de la Vallée de l'Ariège * en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Garonne et en association avec les autres communes membres du S.I.V.U. Lèze-Ariège.

Un soutien à l'activité économique de notre Vallée

Ce programme a pour objectif de proposer des subventions aux propriétaires bailleurs et occupants du territoire, afin de les inciter à améliorer et à réhabiliter leurs logements.

Il constitue de fait un potentiel d'activité très important pour les artisans et les entreprises de notre territoire puisque ce sont près de 800 000 euros de crédits qui ont été réservés, par les différents partenaires de l'opération, pour accompagner financièrement les projets de rénovation des propriétaires privés.

A terme, l'OPAH-RR Lèze-Ariège devrait donc permettre de soutenir l'ensemble des professionnels du bâtiment et de l'habitat, que ceux-ci interviennent en amont des projets (banques, agents immobiliers, négociants en matériaux) ou pendant toute la phase de réalisation concrète des travaux (entrepreneurs, artisans, maîtres d'œuvre).

Une action de revitalisation des centres bourgs et de sauvegarde du patrimoine bâti

L'OPAH-RR Lèze-Ariège constitue également le seul outil à la disposition des élus permettant de rénover et d'embellir les centres anciens des communes du territoire. En effet, les promoteurs, comme les futurs accédants à la propriété ont tendance à privilégier les zones pavillonnaires situées en périphérie des bourgs au détriment de l'existant situé en centre ancien. En soutenant les projets de rénovation des propriétaires privés, elle permet de renforcer l'attractivité du parc locatif et de valoriser le patrimoine et le cadre de vie local.

Un dispositif favorisant la création de logements à loyers maîtrisés

Le développement d'une offre locative sociale sur le territoire est également l'un des principaux objectifs de l'opération. Les prix pratiqués en Vallée de Lèze-Ariège ont fortement augmenté au cours de la dernière décennie, rendant l'accès au logement de plus en plus difficile pour la population

locale. Ainsi, les élus du territoire sont de plus en plus sollicités par des familles à la recherche d'un logement locatif à loyer modéré.

L'OPAH-RR Lèze-Ariège a vocation à répondre à cette problématique en incitant les propriétaires privés à conventionner leurs logements et ainsi à accepter un plafonnement du montant des loyers grâce à des niveaux de subventions très importants.

Des permanences pour les propriétaires privés

Des permanences sont assurées sur Auterive, tous les jeudis de 14 h à 16 h, à la Maison de l'Habitat sise 14, rue Camille-Pelletan, 31190 Auterive.

D'autres permanences sont également organisées tous les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois de 10 h à 12 h à la mairie de Cintegabelle et tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10 h à 12 h à la mairie de Venerque.

* Hormis la commune d'Auragne.

Renseignements :

Maison de l'Habitat au 05 61 50 05 93
ou le Pact au 05 62 27 51 50.





Christophe LEFÈVRE,

Président de la Communauté de Communes
du District de la Vallée de l'Ariège, Maire d'Auterive,

les Conseillers Communautaires, ainsi que l'ensemble du personnel

vous présentent leurs **Meilleurs Vœux** pour l'année 2010.

Meilleurs Vœux

2010

« Les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir ».

Robert Mallet

